



BULLETIN TECHNIQUE

JEUX DU QUÉBEC

Montréal 2016

Préparé par Serge Thibaudeau, coordonnateur technique FQA



**BULLETIN TECHNIQUE
SOMMAIRE**

- 1- Réunion technique
- 2- Comité Organisateur
- 3- Site de compétition
- 4- Règlements en vigueur
- 5- Retrait d'un athlète dans une épreuve
- 6- Relais
- 7- Avancement à la ronde finale en course
- 8- Avancement à la ronde finale en concours et qualification automatique
- 9- Progression des barres
- 10- Longueur des pointes – Équipement personnel
- 11- Affichage
- 12- Chambre d'appel
- 13- Accès à la piste d'entraînement
- 14- Heures d'entraînement
- 15- Réclamations et appels
- 16- Médical
- 17- Remises de médailles
- 18- Dossards
- 19- Mention d'honneur de l'esprit sportif
- 20- Pointage

1- **Réunion technique**

La réunion technique aura lieu le jeudi 21 juillet 2016 à 18h00 à la Centrale administrative, local D5640.

Seul l'entraîneur-chef de chacune des délégations y sera admis.

2- **Comité Organisateur**

| | |
|-------------------------------------|---------------------------|
| Responsable disciplinaire : | Éric Noël |
| Délégué technique : | Serge Thibaudeau |
| Gérant des officiels majeurs : | Nicole Guilpin |
| Responsable des officiels mineurs : | Maude Lepage |
| Responsable du secrétariat/CIT : | Anne Tremblay-Laforge |
| Responsable de l'aménagement : | Stéphanie Crevier-Couture |
| Responsable de la chambre d'appel : | Maxime Langlois |

3- **Site de compétition**

Piste de 400m en surface synthétique
8 couloirs en ligne droite, 8 couloirs en courbe
2 aires de saut en hauteur
2 pistes d'élan pour le saut à la perche
2 pistes d'élan pour le triple saut
2 pistes d'élan pour le saut en longueur
2 cercles en ciment pour le lancer du poids
1 cercle en ciment pour le lancer du disque et du marteau
1 piste d'élan en surface synthétique pour le lancer du javelot

4- Règlements en vigueur

Les règlements en vigueur seront ceux de la Fédération Québécoise d'Athlétisme et d'Athlétisme Canada, de même que ceux de Sports-Québec.

De plus, prenez note de la réglementation spécifique suivante qui s'applique dans le cadre de la Finale de 2016 :

- Les courses individuelles de 800m et plus seront toutes courues avec départ à la corde;
- Le relais medley (400m-200m-200m-800m) utilisera les mêmes lignes de départ que le 4x400m; le premier échange se fera en corridor avec rabattement des coureurs après la 3^e courbe;
- Dans l'épreuve de 3000m marche, une zone des Pénalités (Pit Lane) sera utilisée; après trois cartons rouges et notification par le Chef-Juge, l'athlète sera tenu d'y entrer et d'y rester pendant la durée applicable de 30 secondes. Après son retour en course une fois la période applicable écoulée, si l'athlète reçoit un carton rouge supplémentaire, il sera disqualifié;
- La répartition des régions dans les sections chronométrées des relais medley et 4x400m sera déterminée en fonction du pointage **dans la catégorie** au terme des épreuves du dimanche, les régions les plus fortes étant regroupées dans une même vague;
- Dans la ronde de qualification des épreuves de lancer, l'ordre dans lequel les concurrents feront leurs essais sera établi en fonction des performances d'inscription, les athlètes s'exécutant dans l'ordre du plus fort vers le plus faible.

5- Retrait d'un athlète dans une épreuve

Tout retrait d'un athlète dans une épreuve doit être officiellement déclaré. Les entraîneurs accrédités pourront compléter, signer et déposer un formulaire officiel de retrait lors de la réunion technique.

Il sera également possible pour ces mêmes entraîneurs accrédités de déposer quotidiennement **au CIT avant 17h00** un formulaire de retrait pour les épreuves de la journée suivante.

Sinon, lorsque le retrait n'aura pu être officiellement déclaré à l'avance, il devra être signifié à la chambre d'appel par l'athlète lui-même ou un entraîneur accrédité de sa délégation.

Toute absence d'un athlète dans une épreuve sans que son retrait n'ait été officiellement déclaré sera sanctionné en vertu des règlements.

6- Relais

Les régions ont été inscrites par défaut dans toutes les épreuves de relais. Il vous restera toutefois à confirmer vos relais toujours actifs lors de la réunion technique, puis à déposer officiellement à la veille de l'épreuve au CIT la composition et l'ordre de vos relayeurs.

A- Compléter le formulaire lors de la réunion technique et le remettre avant 19h30 pour confirmer vos équipes de relais toujours actives.

B- Déposer officiellement au CIT la composition et l'ordre des participants de vos équipes de relais avant les heures suivantes :

| | |
|----------------------|---------------------------|
| Qualification 4x100m | Jour 2 (samedi) à 17h00 |
| Finale 4x100m | Jour 3 (dimanche) à 17h00 |
| Relais Medley | Jour 3 (dimanche) à 17h00 |
| Relais 4x400m | Jour 3 (dimanche) à 17h00 |

7- Avancement à la ronde finale en course

1) 100m, 200m, 80mH, 100mH, 110mH et 4x100m (8 couloirs)

Qualification vers la finale :

| | |
|------------|--------------------------------|
| 2 vagues : | 3 premiers + 2 meilleurs temps |
| 3 vagues : | 2 premiers + 2 meilleurs temps |
| 4 vagues : | 1 premier + 4 meilleurs temps |
| 5 vagues : | 1 premier + 3 meilleurs temps |

2) 300m, 400m, 800m, 1200m, 1500m, 2000m, 3000m, 1500m marche, 3000m marche, 200mH, 400mH, 1500mS/C, 2000mS/C, 4x400m et relais Medley sont des finales directes par sections chronométrées.

NOTE : Les vagues de sections chronométrées seront courues de la plus lente à la plus forte.

8- Avancement à la ronde finale en concours et qualification automatique

1) Les épreuves comptant 17 participants ou moins n'auront pas de ronde préliminaire ; les athlètes qui y sont inscrits avanceront tous à la finale.

2) Dans chaque épreuve comportant une ronde préliminaire, un minimum de 12 participants se qualifiera pour la finale; les athlètes atteignant le

standard de qualification automatique y accéderont tous; si nécessaire, un repêchage jusqu'à la douzième position viendra compléter le groupe de finalistes.

- 3) En préliminaire, les athlètes ont un maximum de trois sauts ou lancers pour réaliser le standard, sinon leur meilleure performance. Après avoir réalisé le standard de qualification automatique, l'athlète ne peut plus lancer ou sauter, il est qualifié automatiquement pour la ronde finale.
- 4) En ronde finale, les athlètes auront trois sauts ou lancers, les huit meilleurs ayant droit à trois essais de plus. Le classement de l'épreuve sera établi d'après les résultats en ronde finale, les non qualifiés étant relégués en bas de liste selon leur classement en ronde préliminaire.
- 5) Standards de qualification automatique pour la ronde finale :

Cadette fille:

| | |
|----------------|--------|
| Longueur : | 4.45m |
| Poids (3Kg) : | 8.20m |
| Disque (1Kg) : | 20.50m |

Cadet garçon :

| | |
|-------------------|--------|
| Longueur : | 5.40m |
| Hauteur : | 1.50m |
| Poids (4Kg) : | 10.50m |
| Javelot (600gr) : | 32.00m |

Juvenile fille :

| | |
|------------|-------|
| Longueur : | 4.60m |
| Hauteur : | 1.40m |

Juvenile garçon :

| | |
|-------------------|--------|
| Longueur : | 5.55m |
| Poids (5Kg) : | 11.00m |
| Disque (1.5Kg) : | 30.50m |
| Javelot (700gr) : | 36.00m |

S'il y a moins de 12 athlètes qui réalisent ce standard, un repêchage sera fait jusqu'à la 12^e performance pour compléter la liste des finalistes.

9- **Progression des barres**

a) La barre initiale au saut en hauteur sera placée à :

| | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| Finale Cadette fille : | 1.20m |
| Préliminaire Cadet garçon : | 1.30m (Finale : à déterminer) |
| Préliminaire Juvénile fille : | 1.20m (Finale : à déterminer) |
| Finale Juvénile garçon : | 1.40m |

La progression de la barre se fera par 5 cm jusqu'à ce qu'il reste 3 participants. Par la suite, la progression se fera par 3 cm.

b) La progression de la barre au saut à la perche se fera comme suit :

Cadet fille et Juvénile fille :

1.65m – 1.80m – 1.95m – 2.10m – 2.25m – 2.35m – 2.45m –
2.55m – 2.65m – 2.70m ...

Cadet garçon :

1.80m – 1.95m – 2.10m – 2.20m – 2.30m – 2.40m – 2.50m –
2.60m – 2.70m – 2.80m – 2.90m – 3.00m – 3.05m ...

Juvénile garçon :

2.00m – 2.15m – 2.30m – 2.40m – 2.50m – 2.60m – 2.70m –
2.80m – 2.90m – 3.00m – 3.10m – 3.20m – 3.25m ...

c) Épreuves combinées

Pour les épreuves combinées, la progression sera de 3 cm en hauteur et de 10 cm à la perche. La hauteur de départ sera décidée par les athlètes et l'arbitre des épreuves combinées.

10- **Longueur des pointes – Équipement personnel**

Tout l'équipement sera fourni par le comité organisateur sauf les perches. Les engins personnels, y compris les perches, peuvent être entreposés dans l'entrepôt d'équipement. La longueur maximale des pointes est de 7mm pour toutes les épreuves, sauf pour le saut en hauteur et le lancer du javelot où la longueur maximale permise sera de 9mm.

11- Affichage

Les listes de participants et les résultats officiels seront affichés sur la clôture près de la ligne d'arrivée. Une copie complète des résultats de chaque session sera disponible pour les régions au CIT au début de la journée suivante avec les listes de départ du jour.

12- Chambre d'appel

| | | |
|------------|-------------------------|------------|
| Piste : | 1 ^{er} appel : | 25 minutes |
| | 2 ^e appel : | 15 minutes |
| | Déplacement : | 10 minutes |
| Concours : | 1 ^{er} appel : | 45 minutes |
| | 2 ^e appel : | 35 minutes |
| | Déplacement : | 30 minutes |
| Perche : | 1 ^{er} appel : | 60 minutes |
| | 2 ^e appel : | 50 minutes |
| | Déplacement : | 45 minutes |

À ne pas oublier lorsque l'athlète se présente à la chambre d'appel :

L'athlète devra obligatoirement se présenter à la chambre d'appel avec sa carte d'accréditation et ses deux dossards. S'il utilise des souliers à pointes pour son épreuve, il devra également les apporter pour en faire vérifier la longueur.

Matériel INTERDIT à la chambre d'appel et sur le terrain de compétition :

Tout matériel électronique (cellulaire, IPAD, IPOD, etc.) est INTERDIT à la chambre d'appel et sur le terrain de compétition. L'athlète devra confier ce type de matériel à un entraîneur/accompagnateur ou un coéquipier avant de se présenter à la chambre d'appel.

Fonctionnement à la chambre d'appel :

- a) Aussitôt passés à la chambre d'appel, les athlètes doivent se rendre à l'enclos d'échauffement et y demeurer jusqu'à ce qu'un préposé les conduise à l'aire de compétition.
- b) Veuillez rappeler aux athlètes qu'ils doivent continuer leur échauffement à l'intérieur de cet enclos.

- c) Si l'athlète a deux épreuves qui se chevauchent dans l'horaire de la session, il devra s'assurer de s'enregistrer en même temps pour la seconde épreuve.
- d) Les athlètes des épreuves combinées devront se présenter à la chambre d'appel uniquement lors de la première épreuve de leur combiné. Dans le cas de l'heptathlon et du décathlon, ils devront aussi se présenter à la chambre d'appel pour la première épreuve du second jour.

13- **Accès à la piste d'échauffement**

Seuls les athlètes et entraîneurs/accompagnateurs accrédités pourront avoir accès à la piste d'échauffement (piste intérieure). Toutefois, les entraîneurs/accompagnateurs ne pourront suivre les athlètes à l'intérieur de la chambre d'appel.

14- **Heures d'entraînement**

La piste extérieure sera ouverte au terme des remises de médailles pour les pratiques de relais et l'entraînement en général, et ce, jusqu'à 18h30. Prévoyez toutefois le temps nécessaire au terme de votre pratique pour votre déplacement jusqu'à la cafétéria avant la fin de l'heure du souper. Il sera possible d'emprunter de l'équipement léger en laissant votre carte d'accréditation au préposé.

15- **Réclamations et appels**

Toute réclamation doit, en premier lieu, être faite oralement au Juge-Arbitre par l'athlète lui-même ou par un entraîneur de sa délégation. Suite à la décision du Juge-Arbitre, il y aura droit d'appel au Jury.

Une réclamation auprès du Jury d'Appel doit être déposée par écrit au CIT, accompagnée de la somme de cinquante dollars (50\$) en argent comptant, dans les 30 minutes qui suivent l'affichage du résultat. La décision du Jury d'Appel sera définitive et il n'y aura pas de droit d'appel ultérieur.

Le jury d'appel sera formé des personnes suivantes :

Délégué technique : Serge Thibaudeau
Représentant des officiels : Nicole Guilpin et un 3^e officiel à être désigné

16- **Médical**

Du personnel médical sera en permanence à la disposition des athlètes sur le site. Un entraîneur/accompagnateur ou un missionnaire devra accompagner l'athlète lors de sa première visite à la tente médicale.

17- **Remises de médailles**

Il y aura 8 blocs de remises de médailles. Les athlètes devront se présenter au responsable du protocole 15 minutes avant l'heure prévue pour la remise.

Les athlètes devront porter le vêtement officiel de leur délégation lors des remises des médailles, mais sans la casquette.

18- **Dossards**

Les dossards et les épingles vous seront remis lors de la réunion technique.

Les athlètes devront porter leurs 2 dossards visibles durant l'épreuve, sauf pour les sauts verticaux et le lancer du marteau ou les athlètes pourront n'en porter qu'un seul.

En cas de perte du dossard, l'athlète ou son entraîneur/accompagnateur devra se présenter au CIT pour en obtenir un nouveau.

19- **Mention d'honneur de l'esprit sportif**

La délégation choisie devra avoir fait preuve d'une conduite exemplaire durant la compétition, en plus de respecter les 6 grands principes de la charte de l'esprit sportif :

- l'observation des règlements;
- le respect de l'adversaire;
- le respect de l'officiel et l'acceptation de ses décisions;
- le souci de l'équité;
- le maintien de sa dignité;
- l'effort et la persévérance.

L'annonce de la délégation gagnante se fera à la piste le Jour 4 à 12h30.

20- Pointage

**SYSTÈME DE POINTAGE
JEUX DU QUÉBEC**

| | Individuelles | Relais | Combinées |
|-------|---------------|--------|-----------|
| 1 | 38 | 76 | 114 |
| 2 | 37 | 72 | 111 |
| 3 | 36 | 68 | 108 |
| 4 | 35 | 64 | 105 |
| 5 | 34 | 60 | 102 |
| 6 | 33 | 56 | 99 |
| 7 | 32 | 52 | 96 |
| 8 | 31 | 48 | 93 |
| 9 | 30 | 44 | 90 |
| 10 | 29 | 40 | 87 |
| 11 | 28 | 36 | 84 |
| 12 | 27 | 32 | 81 |
| 13 | 26 | 28 | 78 |
| 14 | 25 | 24 | 75 |
| 15 | 24 | 20 | 72 |
| 16 | 23 | 16 | 69 |
| 17 | 22 | 12 | 66 |
| 18 | 21 | 8 | 63 |
| 19 | 20 | 4 | 60 |
| 20 | 19 | 0 | 57 |
| 21 | 18 | 0 | 54 |
| 22 | 17 | 0 | 51 |
| 23 | 16 | 0 | 48 |
| 24 | 15 | 0 | 45 |
| 25 | 14 | 0 | 42 |
| 26 | 13 | 0 | 39 |
| 27 | 12 | 0 | 36 |
| 28 | 11 | 0 | 33 |
| 29 | 10 | 0 | 30 |
| 30 | 9 | 0 | 27 |
| 31 | 8 | 0 | 24 |
| 32 | 7 | 0 | 21 |
| 33 | 6 | 0 | 18 |
| 34 | 5 | 0 | 15 |
| 35 | 4 | 0 | 12 |
| 36 | 3 | 0 | 9 |
| 37 | 2 | 0 | 6 |
| 38 | 1 | 0 | 3 |
| DQ | 0 | 0 | 0 |
| ABD | 0 | 0 | 0 |
| PH-PD | 0 | 0 | 0 |